

Le CASSIDEN

janvier & février 2023



EDITO

Cassidennes,
Cassidens,
Chers amis,

Je souhaite à chacun et chacune d'entre vous une année 2023 riche de belles surprises, de partage, d'enthousiasme, et de bienveillance,
En paix,

Dans la douce harmonie, la lumière sublime et la beauté authentique de Cassis !

Malgré une année 2022 sombre, avec un été de sécheresse record, un hiver marqué par l'angoisse d'une crise de l'énergie, où le Covid semble devenir une histoire sans fin, et où la guerre a fait son retour au cœur de notre continent et provoqué un cataclysme géopolitique, nous nous devons, plus que tout, de rester optimistes et, chacun à notre niveau, de continuer à aider, à Agir du mieux que nous pouvons !

En ce début d'année, nous avons besoin de concret, nous avons besoin d'actions, de solutions, de résolutions pour améliorer notre quotidien et surtout construire un avenir réinventé pour nos enfants !

Nous vivons une époque de grande transformation, où l'ancien monde tarde à disparaître et le nouveau à apparaître...

Cette crise du vivant et du climat suppose de changer à peu près toutes nos pratiques, notre manière de nous nourrir, de produire, de nous déplacer. Nous devons plus que jamais nous dépasser !

Ainsi, en ce début d'année, j'aimerais remercier l'ensemble du personnel municipal, pour le travail rigoureux au quotidien, dans un contexte national et international contraint et complexe.

Faire toujours mieux avec moins d'argent, sans aide de l'Etat, est un exercice difficile, auquel nous nous sommes tous adaptés au fil des ans.

Je remercie mes adjoints, mon équipe, pour leur engagement à mes côtés, et leur disponibilité pour Cassis et les Cassidens.

En ce début d'année, j'aimerais remercier les Cassidens qui ont donné vêtement chauds, sacs de couchage et couvertures pour l'Ukraine. Et j'aimerais remercier à nouveau tous les bénévoles et toutes nos associations, tous les Cassidens qui ont participé, qui ont donné pour le Téléthon, contribuant ainsi à faire avancer la recherche et sauver la vie d'enfants malades.

J'aimerais enfin remercier le Conseil municipal qui, en novembre dernier, a pris une résolution pour que le peuple arménien, tyrannisé par le dictateur azéri, soit enfin entendu.

Mesdames et messieurs, chers amis Cassidens, à nous de savoir faire une force des bouleversements que nous vivons, à nous de persévérer, à nous de travailler avec audace, avec courage, avec optimisme pour notre Cassis que nous aimons tant !

Danielle MILON

Maire de Cassis

Officier de la Légion d'honneur

Vice-Présidente du Conseil départemental

Présidente de Provence Tourisme

Vice-Présidente de la Métropole Aix-Marseille Provence



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DE CASSIS

Le 24 janvier prochain les enfants de Cassis seront appelés (es) à voter pour être les 16 membres du Conseil Municipal des Jeunes de Cassis, notre CMJC.

Quel rôle auront ces 16 élus ? (8 filles et 8 garçons)

- Ils travailleront avec Madame le Maire et des élus du Conseil Municipal
- Ils s'initieront à la vie citoyenne
- Ils représenteront tous les jeunes du village
- Ils mèneront des projets, participeront aux projets de la ville qui les intéresseront
- Ils donneront leur avis sur les dossiers les concernant

Comment être candidat ?

- Il faut être un jeune en âge d'être scolarisé en CE2, CM1, CM2, 6ème ou 5ème.
- Il faut habiter Cassis.
- Il faut remplir une « déclaration de candidature », rédiger une « profession de foi » et signer la « charte du candidat », comme n'importe quel candidat à n'importe quelle élection en France.
- Il faut être prêt à s'engager pour 3 ans si l'on est élu.
- Il faut faire campagne pour défendre ses idées et être choisi par ses camarades.
- Il faudra être présent au premier Conseil Municipal public, dit « d'investiture ». C'est à ce moment-là que le CMJC sera officiellement investi par Madame le Maire. Tous les membres du CMJC seront présentés à la population présente et recevront leur écharpe d'élu.

Comment remplir son devoir d'électeur ?

- Les enfants en classe à l'école élémentaire ou au collège habitant Cassis, vont recevoir une carte d'électeur et seront invités à voter le 24 janvier dans l'un des deux bureaux de vote, en mairie ou au collège.
- Pour être candidat, vous pouvez demander les documents à remplir à la mairie de Cassis au service de l'état civil, aux animateurs de l'espace jeune ou bien au bureau de la CPE pour les collégiens. La demande est à compléter et à faire signer par les parents pour la partie qui les concerne, puis à transmettre en mairie, au bureau de Madame Thobois, responsable de l'Administration Générale de la Ville de Cassis. C'est elle qui remettra toutes les candidatures à Madame le Maire et qui répondra à toutes les questions sur ce sujet (tel : 04 42 18 36 36 et demander le service de l'état civil, ou e.mail : n.thobois@cassis.fr).

Afin d'accompagner cette démarche citoyenne, mettant les enfants au cœur de la cité, deux réunions d'informations se sont déroulées au Centre culturel en présence des élus en charge de ce dossier avec les enfants des écoles publiques et privées de Cassis lundi 21 novembre. De même, les enfants et collégiens seront accompagnés par les animateurs de l'Espace Jeunes et du Centre aéré lors des pauses du temps méridien.



DEMANDES DE PAPIERS D'IDENTITÉ

Depuis ce début d'année vous pouvez à nouveau faire vos demandes de papiers d'identité (Carte Nationale d'Identité et passeport) au poste de police municipale de Cassis.

Les démarches à suivre :

• Remplir et imprimer la pré-demande disponible sur le site de l'Agence Nationale des Titres de Sécurité (ANTS) : www.ants.gouv.fr, rubrique : Carte d'identité et passeport.

• Constituer votre dossier avec les pièces demandées (photos, justificatif de domicile...)

• Prendre rendez-vous pour déposer votre dossier à la Police municipale :

- Du 2 janvier au 1^{er} février, les prises de rendez-vous se feront au poste de la police municipale, du lundi au vendredi 8h30-12h et 13h30-17h.

- A partir du 1^{er} février, les prises de rendez-vous se feront sur le site internet de la ville : www.cassis.fr, rubrique : Démarches en ligne

Les personnes souhaitant être aidées dans ces démarches peuvent se rapprocher de la Maison du Bel âge.



FORUM INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION



La 13^{ème} édition du Forum Intercommunal de l'Emploi et de la Formation se tiendra à Cassis, le mardi 7 mars.

Près de 50 stands pour des offres d'emploi et de la formation professionnelle.

Les entreprises de Cassis ne pouvant être présentes le jour du forum pourront transmettre au C.C.A.S. leurs offres d'emploi qui seront affichées le jour J à l'entrée de l'Oustau Calendal.

Forum organisé par le service emploi du CCAS de Cassis, en partenariat avec 3 communes : Carnoux-en-Provence, Roquefort-la-Bédoule et Gémenos.

Parking gratuit pour les demandeurs d'emploi.

Site : www.ccgr-forumemploi.fr

Pour plus d'informations, contactez le CCAS de Cassis au 04 42 18 36 87.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !!!

DES LOISIRS POUR NOS JEUNES

SEJOURS SKI

- Pour les enfants de 7 à 11 ans
- Du samedi 11 au vendredi 17 février.
- A St Leger les Mélèzes.

- Pour les adolescents de 12 à 16 ans
- Du samedi 11 au vendredi 17 février.
- A Ancelle.

Inscriptions à partir du 2 janvier à la Direction des Sports du lundi au vendredi de 9h à 12h

Renseignements : Direction des Sports et Loisirs, espace S. d'Orso
04 42 18 35 81



STAGES MULTISPORTS (7-13 ANS)

Du 20 au 24 février, de 13h30 à 16h30. Inscriptions à partir du 30 janvier à la Direction des Sports du lundi au vendredi de 9h à 12h.

ESPACE JEUNES

• Du 13 au 17 février, de 13h30 à 18h30.

- Du 20 au 24 février
- Stages sports et loisirs sur inscription (12-17 ans), de 13h30 à 16h30.
- Puis accès libre de 16h30 à 18h30.

RETROUVEZ LA PATINOIRE PLACE BARAGNON

Pendant les vacances : ouverture au public du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h ; le dimanche de 14h à 18h.

La patinoire sera fermée le 1^{er} janvier.

En période scolaire : ouverture au public le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h ; le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h ; le dimanche de 14h à 18h.

A ne pas manquer : Journée au profit du Téléthon, samedi 7 janvier, avec la galette des rois offerte à tous les enfants venus patiner, vers 15h.
Gants conseillés - Patins et casques fournis.
Tarif : 2 €. Infos : 04 42 18 35 81.

POINT TRAVAUX

En cours :

• **Travaux d'extension de la maison de retraite publique « La Soubeyrane »**

La première phase a débuté au mois de novembre 2022 pour une durée de 12 mois.

Cette phase est consacrée à la création du nouveau bâtiment de la maison de retraite sur le foncier bitoyen.

Pour faciliter la réalisation des travaux, le linéaire de trottoir situé au droit de l'établissement sera occupé par les différentes entreprises qui auront en charge la réalisation des travaux.

Fin prévisionnelle du chantier (3 phases) : deuxième trimestre 2025.

ATTENTION :

Nous rappelons aux parents d'élèves de l'école Sainte Claire de ne plus déposer leurs enfants devant l'école, mais d'utiliser le parking du Casino gratuit le matin, ou des Mimosas qui propose 1h de stationnement gratuit.

En janvier :

• **Avenue Abbé Cabrol, avenue Jules Ferry, avenue de la Viguerie et rocade Vence** : travaux sur le réseau d'eau potable à prévoir. Durée prévisionnelle : 3 mois environ.

• **Avenue de la Viguerie et avenue Abbé Cabrol** : travaux d'enfouissement des réseaux.

Durée prévisionnelle : 1 mois et demi environ.

Des circulations alternées seront mises en place.

ÉCHO DES ASSOS

VŒUX AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire présentera ses vœux aux présidentes et présidents d'associations ainsi qu'à leurs membres, le samedi 28 janvier à 11h à la MEVA.

CHAMPIONNATS D'EUROPE EN AVIRON DE MER EN ESPAGNE

Du 27 au 30 octobre 2022, l'Aviron Club de Cassis s'est déplacé à San Sébastian en Espagne avec 13 rameurs compétiteurs et 2 accompagnants.

Le club est très fier des performances :

• **10^{ème} place Européenne pour le bateau de 4 filles** (E. Denjean, M. Brichory, M. Marshall, B. Guérin, M-A. Denjean).

• **10^{ème} place Européenne pour le bateau de 4 garçons** (R. Camous, D. Anelli, N. McKenzie, A. Gladkoff, P. Montaggioli).

• **10^{ème} place Européenne pour le solo Homme** (L. Vigier).

• **26^{ème} place Européenne pour le double mixte** (L. Richard, J. Auriemma).

PÊLE-MÊLE

LE MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL INVITENT LES CASSIDENS ET LES CASSIDENNES À LA TRADITIONNELLE CÉRÉMONIE DES VŒUX DIMANCHE 15 JANVIER 2023 À 11H30 À L'OUSTAU CALENDAL

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PUBLIQUE MATERNELLE CAP CANAILLE, RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024

Les inscriptions sont ouvertes et se font uniquement sur rendez-vous au 04 42 18 35 70, à la Direction Enfance / Petite Enfance – Éducation située Centre Canaille, allée Paul Bérand :

• Le mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h à 16h.

• Le mercredi de 8h à 12h.

Seront inscrits en 1^{ère} année de maternelle les enfants nés en 2020.

Plus d'infos sur www.cassis.fr et sur le Portail familles.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE PRIVÉE SAINTE CLAIRE

Les inscriptions se font uniquement par mail à l'adresse suivante : contact@ecolesainteclair.fr

Un document de pré-inscription sera transmis aux parents en retour.

THE TEXTILE RACE

Afin de développer le réemploi des textiles et chaussures, la Métropole a passé une convention avec l'éco-organisme Refashion.

Pour sensibiliser les enfants et leurs parents sur ce sujet, ce dernier a organisé, entre le 10 et le 17 octobre, un challenge inter-écoles pour des classes du CE2 au CM2. 10 écoles participantes, plus 330 élèves mobilisés, pendant 4 semaines, sur 7 communes de la Métropole Aix-Marseille-Provence dont CASSIS. Au total, 17 340 kilogrammes ont été collectés.

Résultat : l'école Leriche-Mistral a collecté 916 kg et un score global de 196 points. Félicitations aux enfants, aux parents et aux enseignants pour ce bel engagement.

LA MAIRIE RECRUTE DES SAISONNIERS

Pour renforcer ses effectifs pendant la saison estivale, la ville recrute des saisonniers âgés de 18 ans et plus, pour différents services.

Dossier de candidature disponible à l'accueil de la mairie à compter du 4 janvier 2023 ou pouvant être téléchargé sur le site internet de la ville www.cassis.fr.

Les dossiers sont à retourner accompagnés d'un CV et d'une lettre de motivation au plus tard le 28 février 2023 à la Direction des Ressources Humaines (15 février pour les postes à pourvoir à la Police Municipale). Les dossiers reçus après cette date ne pourront être examinés.

9^{ÈME} ÉDITION DE CASSIS AU JARDIN

Le traditionnel marché aux fleurs de Cassis se déroulera les 8 et 9 avril (place Baragnon et jardin public). Fleuristes, pépiniéristes, horticulteurs... Vous êtes invités à nous contacter au 04 42 18 36 16 / 36 60 ou par mail : v.marteaux@cassis.fr ou c.koucoulian@cassis.fr

BADGE RÉSIDENTS « VILLE DE CASSIS 2023 »

A compter du 16 janvier le badge de stationnement sera en vente à l'accueil de la Police municipale tous les matins, du lundi au vendredi, de 9h à 12h.

Il permet de stationner sur le parking de La Poste et sur les places voirie.

Sur le Parking Gilbert Savon, l'abonnement permet de stationner gratuitement 2 heures maximum, entre 7h et 19h. Tarif : 25 € (paiement uniquement en espèces ou par chèque à l'ordre de Droit de stationnement).

Pièces à fournir : carte grise du véhicule domiciliée sur Cassis. Si tel n'est pas le cas, amener également un justificatif de domicile cassiden (seront acceptés : Facture ERDF, France Telecom ou SEM, Taxe d'habitation ou bail locatif).

Pour les loueurs de meublés, l'abonnement est de 300 € par logement.

Quant aux parkings gérés par EFFIA (Daudet, Bestouan, Madie), l'abonnement est à retirer au parking des Mimosas. Le tarif annuel est de 30 €.

SOUFFLE 320, CENTRE SPORT & SANTÉ

L'accompagnement se fait sur deux volets : le sport, leur cœur de métier et la santé.

- Le sport : entraînement en petit groupe sur les activités suivantes : Power Yoga, Pilates, Boxing, Force et Cardio, ou coaching privé avec programme établi par rapport à vos objectifs après bilan.

- La santé : Agir sur les quatre autres piliers de la santé (alimentation, gestion du stress, sommeil et santé mentale). Sur rendez-vous individuels, ou ateliers/événements tout au long de l'année.

Première séance découverte offerte. Venez les découvrir ! Informations : contact@souffle320.fr // 04 83 43 11 15 // www.souffle320.fr

9 chemin du Mont Gibau – Les Coteaux du Bregadan. Parking gratuit / places réservées.

U EXPRESS CASSIS CHANGE DE PROPRIÉTAIRE

A partir du 1^{er} Janvier 2023, votre U express Cassis change de propriétaire !

La boucherie traditionnelle sera gérée comme une boucherie artisanale, avec une viande de qualité : Limousin Label Rouge.

La livraison à domicile, sur Cassis et alentours sera offerte dès 30 euros de commande. Les horaires d'ouverture changent : ouverture du lundi au samedi de 8h à 20h et TOUS LES DIMANCHES, de 8h30 à 13h.

L'objectif des nouveaux propriétaires : refaire du U express le magasin des Cassidens, en baissant les prix et en proposant toujours plus de promotions ! U express Cassis, 31 av de la Viguerie

BILAN DE COMPÉTENCES ET FORMATIONS POUR LES ENTREPRENEURS À CASSIS

« Nos parcours professionnels sont faits de rebondissements en lien avec nos contextes personnels, nos envies et nos ambitions qui évoluent en permanence ». C'est ce que Léa la cofondatrice de Cassis Coworking constate et vit dans son environnement professionnel depuis 25 ans. Passionnée d'entrepreneuriat et animée par l'envie que chacun trouve sa voie, Léa a récemment créé « Nouveaux départs » son propre centre de bilan de compétences et formations pour les entrepreneurs à Cassis.

Si vous voulez donner un nouvel élan à votre avenir professionnel, contactez Léa pour faire sa connaissance

et lui partager vos projets, elle sera ravie de vous inviter pour un entretien au coworking de Cassis. Plus d'infos : www.nouveaux-departs.com Tél : 06 27 94 06 95 / 11 chemin du mont Gibau (bâtiment 1)

POUR MES DÉCHETS VERTS, J'ADOpte LE R3FLEXE DU BROyAGE

Dans le cadre de son engagement pour la réduction des déchets, le Territoire Marseille Provence vous aide à recycler vos déchets verts à domicile. Pour tout achat d'un broyeur de végétaux neuf ou d'occasion, vous pouvez obtenir une subvention à hauteur de 40 % du prix d'achat, toutes taxes comprises, avec un maximum de 250 € par foyer



Pourquoi broyer ses végétaux à domicile ?

Les déchets verts représentent encore une part importante des déchets collectés alors qu'il est possible de les recycler en les transformant en broyat. En plus de vous éviter des trajets en déchèterie, l'utilisation de broyat est un atout pour votre jardin.

Utilisé en paillage du sol, le broyat végétal obtenu permet de :

- diminuer la fréquence d'arrosage en gardant le sol à l'abri de la chaleur ;
- limiter l'apparition de mauvaises herbes et par conséquent ; l'utilisation de produits phytosanitaires ;
- équilibrer votre compost...

Comment obtenir cette subvention ?

Votre demande de subvention pour l'acquisition d'un broyeur de végétaux se déroule en 3 étapes :

- Vous complétez le formulaire en ligne et téléversez les pièces à fournir.
- Après acceptation de votre dossier par les services de la Métropole, elle vous transmet une convention de subvention à retourner signée.
- La subvention est ensuite versée sur votre compte bancaire. Infos et démarches sur <https://dechets.ampmetropole.fr/particuliers/je-reduis-mes-dechets/je-recycle-mes-dechets-de-jardin/>

QUE FAIRE DE VOTRE SAPIN APRÈS LES FÊTES ?

La Métropole Aix-Marseille-Provence met à disposition des Cassidens, 3 aires de dépôt pour les sapins jusqu'au 30 janvier :

- place Saint-Michel,
- avenue de l'Amiral Ganteaume,
- allée Pierre Chiaradia.

Ce dispositif vient compléter les services déjà existants :

- la collecte des végétaux en porte-à-porte (sur rendez-vous au 0 800 94 94 08).
- la déchèterie de Cassis (quartier de la gare).

RETOUR SUR LE TÉLÉTHON 2022

Solidarité, Partage, Générosité... Cassis a eu la fierté d'être choisie comme ville ambassadrice par France Télévision et l'AFM Téléthon, pour partager ces valeurs si importantes au cœur des Cassidens.

30 heures de direct réparties entre les quatre villes ambassadrices, durant lesquelles les Cassidens se sont grandement mobilisés autour des familles des malades et, plus motivés que jamais, ont participé aux différentes manifestations aux côtés des bénévoles et des associations.

Nous remercions tous les participants qui se sont

mobilisés, bravant la pluie, pour vous offrir un programme exceptionnel ponctué de toutes sortes de défis, tournois, concours, démonstrations... 30h de fête, de bonne humeur et de convivialité !

Ensemble, au côté de l'AFM-Téléthon, nous avons aidé à faire avancer la recherche. Grâce au travail des chercheurs, une véritable révolution scientifique et médicale a été engagée et des premières victoires contre des maladies rares, autrefois incurables, ont été remportées.

Bravo à tous !



OPINION LIBRE DE L'OPPOSITION :

Pour suivre notre actualité vous pouvez nous retrouver en ligne sur le site de l'association <https://www.nouveaucap-cassis.fr> et sur les réseaux sociaux de nos élus : Bertrand Mas-Fraissinet, Sylvie Brunet, Jean-François Favier, Marie Figarella, Jocelyn Boyer

PROGRAMME DU CINÉ CALANQUES

JANVIER :

Tempête / Le parfum vert / Caravage
Joyland / Vivre / L'immensité / Babylon

FEVRIER :

Tàr / Interdit aux chiens et aux italiens
Le roi Lear (par la Comédie Française) / Aftersun
Astérix et Obélix : L'empire du milieu
La grande magie / Un homme heureux

Retrouvez les horaires sur www.cinecalanquescassis.fr - Tél : 04 42 01 92 62
* Sous réserve de modification

JUSQU'AU 31 JANVIER

EXPOSITION «LES US ET COUTUMES DE PROVENCE»

PROPOSÉE PAR MARYSE FILOSA

Gastronomie, costumes et dentelles, venez vous imprégner de l'ambiance chaleureuse des fêtes de fin d'année en Provence.

Entrée libre.

Aux horaires d'ouverture du four.

Four banal

JUSQU'AU 25 FÉVRIER

L'EXPOSITION D'HIVER : LES OEUVRES DE LA COLLECTION PERMANENTE

Entrez dans l'univers des paysagistes provençaux.



L'EXPOSITION D'HIVER :
LE FOND PERMANENT

Mercredi, jeudi, vendredi 10h30-12h30 et 13h30-17h30. Samedi : 10h30-12h30.
Infos : 04 42 18 36 78.

Musée Municipal Méditerranéen ATP

JUSQU'AU 26 FÉVRIER

LA PATINOIRE DE PLEIN AIR

Infos : p2

Place Baragnon

MERCREDI 4, 18 ET 25 JANVIER

VISITE DÉCOUVERTE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS SUIVIE D'UNE DÉGUSTATION.

Inscription à l'Office de Tourisme au 0892 39 01 03 (0.40€ TTC/min) ou sur www.ot-cassis.com

Tarif : 9€ sur place / 8€ en ligne. 4€ enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les - de 7 ans accompagnant leurs parents). 2 pers minimum par visite.

14h30, RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)

JEUDI 5 JANVIER

LIVRE ENTRE PARENTHÈSES

«JE TE SUIVRAI EN SIBÉRIE» D'IRÈNE FRAIN

Présenté par Danielle Jeanjean.

Entrée libre.

Infos : Anne-Marie Chaleppe - 06 15 73 15 82

19h15, Centre culturel

SAMEDI 7 JANVIER

LA PATINOIRE DE PLEIN AIR

JOURNÉE AU PROFIT DU TÉLÉTHON

avec la galette des rois offerte à tous les enfants venus patiner.

Vers 15h, Place Baragnon



MARDI 10 JANVIER

PERMANENCE IMM - INITIATIVE MARSEILLE MÉTROPOLÉ (CRÉATION D'ENTREPRISE)

Permanence tous les 2^{èmes} mardi du mois sur rdv au 04 42 18 36 87.

De 14h à 17h, CCAS

LIVRES ÉCHANGES

«MRS DALLOWAY» DE VIRGINIA WOOLF

Présenté par Monique Bécour.

Entrée libre.

Infos : Alain Barthelemy - 06 03 11 03 56

18h, Centre culturel

MERCREDI 11 JANVIER

ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION DU LOGEMENT)

Permanence sans rendez-vous tous les 2^{èmes} mercredi du mois.

Gratuit. Infos CCAS : 04 42 18 36 87.

De 14h à 17h, CCAS

DU 13 JANVIER AU 22 MARS

EXPOSITION «MOLIÈRE»

Présentation de l'oeuvre de Molière.

Exposition préparée et présentée par l'équipe de la Bibliothèque municipale.

Entrée libre

Bibliothèque municipale

DIMANCHE 15 JANVIER

LES VOEUX DE LA MUNICIPALITÉ

Danielle MILON, Maire de Cassis et son Conseil municipal invitent les Cassidens et les Cassidennes à la Cérémonie des vœux
DIMANCHE 15 JANVIER
11h30 à l'Oustau Calendal.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif

INTERCLUB NATIONAL D'ÉCHECS

PAR CASSIS ECHECS

Infos : Quentin - 06 37 60 22 53.

De 13h à 19h, Centre culturel

REPRÉSENTATION DE LA PASTORALE

PAR LE GROUPE DE LA PASTORALE A. MAUREL

Tarif adhérent 5 € / Non adhérent 7 €.

Infos : acc.culturelcassis@orange.fr / 04 42 01 77 73

14h30, Centre culturel

VENDREDI 20 JANVIER

LES SOIRÉES DU CENTRE CULTUREL

«ET DIEU CRÉA LE SWING»

Interprété par Annabelle Sodi-Thibault, Ita Graffin, Morgane Touzalin-Macabiau et Jonathan Soucasse.



Tarifs : 22€ non adhérent / 18€ adhérent. Formule DUO : 36 €.

Billetterie : www.centreculturelcassis.com -

OT Cassis : www.ot-cassis.com

Infos : Centre culturel - 04 42 01 77 73.

20h30, Centre culturel

SAMEDI 21 JANVIER

BLITZ ECHECS

PAR CASSIS ECHECS

Infos : Quentin - 06 37 60 22 53.

De 9h à 13h, Centre culturel

DIMANCHE 22 JANVIER

REPRÉSENTATION DE LA PASTORALE

Interprétée par le groupe de la Pastorale A. Maurel. Entrée libre de droit.

Infos : acc.culturelcassis@orange.fr / 04 42 01 77 73

14h30, Eglise Saint Michel

LUNDI 23 JANVIER

CDAD : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT

Permanences juridiques les 4^{èmes} lundi du mois sans RDV au 04 42 18 36 87.

De 14h à 17h, CCAS

MERCREDI 25 JANVIER

Danielle Milon, Maire de Cassis, reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de ville

Sous réserve de modification, merci de consulter le site de la ville (cassis.fr) rubrique "actualité" quelques jours avant la date prévue.

JEUDI 26 JANVIER

LES SORTIES «JOURNÉE» DU CENTRE CULTUREL

LE TRADITIONNEL REPAS DE LA TRUFFE

Marché aux truffes à Aups, repas truffe au Domaine de Majastre...

Infos : Centre culturel - 04 42 01 77 73.

SAMEDI 28 JANVIER

VOEUX AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire et les membres du Conseil Municipal présenteront leurs vœux aux Présidentes, Présidents, membres des associations cassisaines. Cette cérémonie sera clôturée par un apéritif.
11h, MEVA

DIMANCHE 29 JANVIER

INTERCLUB NATIONAL D'ÉCHECS

PAR CASSIS ECHECS

Infos : Quentin - 06 37 60 22 53.

De 13h à 19h, Centre culturel

MARDI 31 JANVIER

LES SORTIES NOCTURNES

DU CENTRE CULTUREL

«COSÌ FAN TUTTE» à l'Opéra de Toulon.

Orchestre et Choeur de l'Opéra de Toulon.

Infos : Centre Culturel 04 42 01 77 73.

MERCREDI 1^{ER} FÉVRIER

LECTURE PAR NATURE : «DES LIVRES ET DES JEUX»

La Métropole Aix-Marseille-Provence organise une opération consacrée à la lecture publique. Animation de jeux de société sur la thématique du livre, du conte, de l'imaginaire....



Avec les enfants du Centre Aéré.

14h, Bibliothèque Municipale

MERCREDI 1^{ER}, 8, 15 ET 22 FÉVRIER

VISITE DÉCOUVERTE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS SUIVIE D'UNE DÉGUSTATION.

Inscription à l'Office de Tourisme au 0892 39 01 03 (0.40€ TTC/min) ou sur www.ot-cassis.com

Tarif : 9€ sur place / 8€ en ligne. 4€ enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les - de 7 ans accompagnant leurs parents).

2 pers minimum par visite. 14h30, RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)

JEUDI 2 FÉVRIER

LIVRE ENTRE PARENTHÈSES

«ALEXANDRA KOLLANTAÏ» D'HÉLÈNE CARRÈRE D'ANCAUSSE

Présenté par Marie-Paule Cappez.



Entrée libre.

Infos : Anne-Marie Chaleppe - 06 15 73 15 82

19h15, Centre culturel

MARDI 7 FÉVRIER

CONFÉRENCE «LE BESTOUAN, PORT-MIOU, LES RIVIÈRES MYSTÉRIEUSES»

Conférenciers : Xavier Meniscus et Gérard Aquaviva. Entrée libre.

Infos : Centre Culturel - 04 42 01 77 73.

18h, Centre culturel

PERMANENCE IMM - INITIATIVE MARSEILLE MÉTROPOLÉ (CRÉATION D'ENTREPRISE)

Permanence tous les 2^{èmes} mardi du mois sur rdv au 04 42 18 36 87.

De 14h à 17h, CCAS

MERCREDI 8 FÉVRIER

Danielle Milon, Maire de Cassis, reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.
De 10h à 12h, Hôtel de ville

Sous réserve de modification, merci de consulter le site de la ville (cassis.fr) rubrique "actualité" quelques jours avant la date prévue.

ADIL (AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION DU LOGEMENT)

Permanence sans rendez-vous tous les 2^{èmes} mercredi du mois.

Gratuit. Infos CCAS : 04 42 18 36 87.

De 14h à 17h, CCAS

VENDREDI 10, 17 ET 24 FÉVRIER

VISITE DÉCOUVERTE GUIDÉE DU VILLAGE DE CASSIS SUIVIE D'UNE DÉGUSTATION.

Inscription à l'Office de Tourisme au 0892 39 01 03 (0.40€ TTC/min) ou sur www.ot-cassis.com

Tarif : 9€ sur place / 8€ en ligne.

4€ enfant de 7 à 16 ans (gratuit pour les - de 7 ans accompagnant leurs parents). 2 pers minimum par visite.

10h, RDV à l'Office de Tourisme (15 min avant le départ)

SAMEDI 11 FÉVRIER

BLITZ ECHECS

PAR CASSIS ECHECS

Infos : Quentin - 06 37 60 22 53.

De 9h à 13h, Centre culturel

DU 13 AU 17 FÉVRIER

STAGE D'ÉCHECS

ORGANISÉ PAR CASSIS ECHECS

De 9h à 12h et de 14h à 17h, possibilité 1/2 journée.

Inscriptions : Quentin - 06 37 60 22 53.

Centre culturel

LES 14 ET 15 FÉVRIER

LES VOYAGES DU CENTRE CULTUREL LE CARNAVAL DE NICE

Infos : Centre culturel - 04 42 01 77 73.

VENDREDI 17 FÉVRIER

LES SOIRÉES DU CENTRE CULTUREL

«MÉMÉ CASSE BONBONS»

A 84 ans, Joséphine profite de l'enterrement de son mari pour déballer...

Tarifs : 22€ non adhérent / 18€ adhérent. Formule DUO : 36 €.

Billetterie : www.centreculturelcassis.com -

OT Cassis : www.ot-cassis.com

Infos : Centre culturel - 04 42 01 77 73.

20h30, Centre culturel

MARDI 21 FÉVRIER

LIVRES ÉCHANGES

«L'ART DE PERDRE» D'ALICE ZENITER

Présenté par Carole Touzé.

Entrée libre.

Infos : Alain Barthelemy - 06 03 11 03 56.

18h, Centre culturel

DU 23 FÉVRIER AU 6 MARS

13^{ÈME} SALON DE PEINTURE DE LA VILLE

Ouvert tous les jours de 10h30 à 18h. Pour les inscriptions à ce concours, consulter le site des Peintres cassisains à partir du 8 janvier 2023.

Vernissage le 25 février à partir de 18h.

Salles voûtées

LUNDI 27 FÉVRIER

CDAD : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACCÈS AU DROIT

Permanences juridiques les 4^{èmes} lundi du mois sans RDV au 04 42 18 36 87.

De 14h à 17h, CCAS



Retrouvez le programme du Cinéma Ciné Calanques

sur www.cinecalanquescassis.fr

Tél : 04 42 01 92 62